

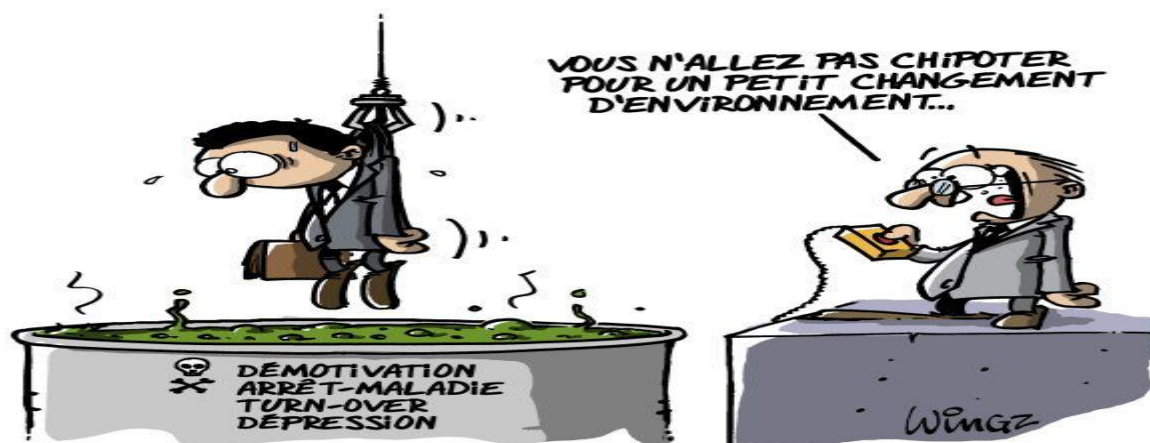
# Au conseil départemental de Haute-Garonne, Sébastien Vincini censure syndicats et caricature

En conflit avec les organisations syndicales du Département, son président Sébastien Vincini vient de leur interdire d'écrire aux agents à la suite de la publication d'une caricature. Un comble pour ce défenseur de Charlie Hebdo...

Au conseil départemental de Haute-Garonne, il y a les bonnes caricatures et les mauvaises. [Les premières sont encensées en janvier](#), quand vient le temps de commémorer la tuerie de Charlie Hebdo. Les secondes provoquent la censure des organisations syndicales qui les diffusent.

Jeudi 6 mars, la CFDT envoie aux agents de la collectivité un courriel dénonçant « [un dialogue social inexistant](#) ». La caricature – signée [Wingz](#) – illustrant le propos (voir ci-dessous) provoque l'ire d'Éric Daguerre, le directeur de général des services (DGS), qui réclame la suppression du message. Sous pression, le syndicat s'exécute et s'excuse.

Dans la foulée, toutes les organisations syndicales découvrent avec stupeur qu'elles ne peuvent plus envoyer de courriels à partir de leur adresse syndicale. Malgré leurs protestations, le DGS confirme la décision du président socialiste Sébastien Vincini, et ce, pour une durée de trois mois.



Cette caricature du dessinateur de presse Wingz n'a pas été appréciée par le président du département de Haute-Garonne.

## Une punition inédite

« Constatant l'impact sur la santé et la sécurité des agents de la multiplication de messages anxigènes transmis à l'ensemble des agents de la collectivité par les organisations

syndicales, le président du conseil département de Haute-Garonne a décidé la suspension à titre conservatoire de l'envoi de messages depuis les adresses mail mises à disposition des organisations syndicales », leur écrit Éric Daguerre, vendredi 7 mars.

La punition n'est pas nouvelle : plusieurs syndicats ont déjà été privés d'accès ces derniers mois à leur messagerie professionnelle pour des durées limitées, du fait du [climat social tendu](#). Mais son ampleur et sa durée choquent les partenaires sociaux. « Ce retournement d'argument est tout simplement sidérant. Alors que l'ensemble du CD est plongé dans les réorganisations et que les CDD attendent l'éventuel coup de téléphone fatidique qui annoncerait leur départ, le président sous la plume du DGS accuse les syndicats de faire des messages anxiogènes ! », dénonce l'intersyndicale.

## **Contre-attaque au tribunal administratif**

Signe du climat de peur orchestré par l'exécutif, plusieurs représentants syndicaux ont refusé de s'exprimer nommément. « On s'en prend plein la tronche en ce moment. On a peur des représailles. On a tous des familles », explique l'un d'eux. Tous conviennent en tout cas d'un niveau de « violence institutionnelle » inédit dans cette collectivité.

Les syndicats ne baissent pas la tête pour autant. Un référé-liberté va être déposé au plus vite devant le tribunal administratif de Toulouse pour contester « une entrave à l'expression syndicale et une atteinte à la liberté d'expression ».

Contacté, Sébastien Vincini n'a pas donné suite à nos sollicitations.